

RÉCEPTION

par la Société générale des prisons

DE SES

MEMBRES ÉTRANGERS ET DES DÉLÉGUÉS OFFICIELS

C'est au précieux concours de nos correspondants et de nos collègues à l'étranger, à leurs travaux, aux documents qu'ils lui transmettent que notre *Revue* doit d'être devenue un organe international permettant aux étrangers non moins qu'aux Français de se tenir au courant des institutions pénales et pénitentiaires de tous les pays et d'être renseignés exactement sur ces établissements, les œuvres les sociétés particulières à chacun d'eux.

Notre Conseil de direction, à l'approche du Congrès international de Paris, s'est préoccupé de l'occasion solennelle qui s'offrait à lui d'entrer en communication plus intime avec ses membres étrangers pour leur faire une réception fraternelle.

Il eût souhaité de pouvoir les recevoir soit au siège habituel de nos assemblées générales, soit dans tout autre local aménagé spécialement pour la circonstance. A l'exemple de ce qui fut fait à la fin de juillet 1889, par la Société de législation comparée, lors de la célébration de son vingtième anniversaire, il eût mis à l'ordre du jour de la réunion une question pénitentiaire très actuelle, très large, très internationale qui, rapportée par l'un de ses membres les plus éminents, eût permis, pour une fois, d'associer personnellement nos confrères de tous les pays à nos discussions et d'établir, dans une séance plus formée que celles du Congrès, des relations particulièrement étroites entre tous les assistants.

Mais il a pensé que le programme de ce Congrès exigeait d'eux une somme de travail déjà trop considérable pour qu'il fût possible d'y ajouter encore une séance d'études.

Il s'est rallié à une proposition ayant pour objet de les réunir, un des soirs de la session officielle du Congrès, en une fête amicale, qui, pour n'avoir pas un but exclusivement scientifique, n'en aurait pas moins pour effet de resserrer les liens existant

depuis si longtemps entre les différents membres, français ou étrangers de la Société.

Une soirée, précédée d'un banquet, fût préparée à la tour Eiffel.

Tous les délégués officiels avaient bien voulu accepter l'invitation qui leur avait été adressée de se joindre à nos collègues. Notre président honoraire, M. Ribot, président du Conseil, M. Leygues, président honoraire du Congrès, M. Trarieux, Garde des sceaux, M. Duflos, président du Congrès, tous membres de la Société, avaient tenus à présider, en face et à côté de notre président, à cette union internationale de leur confrères.

A sept heures et demie, les ascenseurs de la Tour avaient monté dans la salle de réception environ 200 convives dont moitié français et moitié étrangers.

A huit heures, tout le monde était assis à trois tables parallèles dominant le magique panorama de Paris éclairé par les derniers feux du soleil de juillet, puis disparaissant peu à peu dans la nuit pour renaître bientôt après par mille feux scintillants qui dessinent l'élégante courbe des quais, les longues lignes des boulevards, les monuments glorieux de la grande Ville....

Au-dessus du président, un faisceau de drapeaux mariait les couleurs de toutes les nations représentées au banquet. La musique du 130^e de ligne a exécuté avec maestria un très beau programme.

M. le conseiller Félix Voisin présidait, ayant à sa droite le Ministre de l'intérieur et à sa gauche le Garde des sceaux. En face de lui, M. Ribot, ayant à sa droite M. Le-Jeune et à sa gauche S. Exc. M. Galkine-Wraskoy.

A la suite se trouvaient tous les délégués officiels (1) alternant avec nos dignitaires : MM. Mazeau, Bérenger, Th. Roussel, Bétolaud, Cresson, Leveillé, Babinet, Greffier, le préfet de Police, le grand rabbin de France, les représentants du Cardinal archevêque de Paris et du consistoire protestant, le comte d'Haussonville, Gouin, Xavier Blanc, Maruéjols, Cheysson, Jacquin, Herbet, Cartier, Chenest, Demartial, Regnault, M^{me} Dupuy, MM. Pui-
baraud, Granier, Brunot, Brueyre, F. Dreyfus, Yvernès, Vanier;

(1) On en trouvera la liste *supra*, p. 899. Mais il faut la compléter par celle des délégués de Prusse (MM. Braunbehrens, Krohne, Nath, Starke), de Bade (MM. von Engelberg, Fuchs, von Jagemann), de Bavière (M. Thelemann), de Hambourg (M. Fehring), de Saxe (M. von Bernewitz), de Wurtemberg (M. Weizsäcker), d'Espagne (MM. Marino, Armengol y Cornet, Fatjo, Simancas), du Portugal (M. Joa da Silva Mattos), du Nicaragua (M. Pector).

Potier, Flandin, de Lavergne, Bouulloche, Lefébure, H. Joly, D^r Motet, C. de Vence. Puis venaient nos collègues MM. Le Jeune, de Fouks, de Gripenberg, Bensis, Pauwels, Zucker, Correvon, Bosco, Granville, E. Lloyd Baker, von Bleyleben, de Kister, de Dymcha, Mourawieff, Rosenberg, Soldatenkoff, Færden, Priléjaew, de Chaverdoff, de Lamansky, Tarassow, de Vlassow, de Yakovlew, Jaspas, Ugo Conti, Mittermaier, Engelsted, Scander Lévi, Pussemier, etc..., toujours flanqués par des français, parmi lesquels nous citerons: MM. Le Poittevin, Pagès, Daguin, Jay, Varin, Tommy Martin, Morel d'Arleux, Bogelot, les pasteurs Robin et Arboux, membres ou anciens membres du Conseil, — Cuche, Baillière, Crémieux, Leredu, commissaires, — Berthélemy, Garçon, Georges Vidal, D^r A. Voisin, Reynaud, Robin, Vincens, Bouillard, Drioux, Albert Martin, Louvard, les abbés Milliard et Reynaud, le rabbin Raphaël Lévy, Paulian, Berthault, Conte, Vidal-Naquet, Dubost, Remacle, Mettetal, Hémar, D^r Thulié, Gaufrès, Darlot, Muteau, les directeurs Veillier, Laguesse, Brun, Vincensini, Bailleul, Gramaccini, Jeannel, Beaunier et Souriaux, Rollet, Déglin, Lallier, Rey Mury, Lepelletier, Démy, Louis Rivière et Albert Rivière.

Devant chaque convive, un menu, spécialement gravé pour la circonstance par M. Loys Delteil, représentait; « La Charité adoucit les rigueurs de la Justice pour le coupable repentant. »

Au dessert, M. Félix Voisin s'est levé et a porté la santé du Président de la République. Puis, après que la musique eut joué la *Marseillaise* devant les convives debout, il a repris:

« Messieurs,

« Le jour où la Société générale des prisons m'a élu son président pour 1895, année du Congrès, elle m'a fait un grand honneur; elle m'a en même temps réservé une vive satisfaction, celle de présider un pareil banquet, de vous souhaiter la bienvenue et de vous exprimer les sentiments de profonde sympathie qui nous animent tous à votre égard.

« Je vous remercie sincèrement d'avoir répondu en si grand nombre à notre appel, car cette réunion est précieuse pour nous: elle consacre des amitiés déjà anciennes et permet à des amitiés nouvelles de naître et de se former. (*Applaudissements.*)

« Je m'entretenais, il y a quelques jours, avec un des vétérans de nos Congrès pénitentiaires, avec un homme aimé et respecté entre tous, avec notre cher Secrétaire général, M. le D^r Guillaume, et il

appelait mon attention sur un fait bien digne aussi, Messieurs, de retenir un instant la vôtre: il me disait que, lors du premier Congrès tenu à Londres, il y a vingt ans, c'est à peine si les hommes qui se réunissaient alors pouvaient arriver à se comprendre, tant était grande la diversité des points de vue auxquels dans leurs pays respectifs ils étaient placés!

« Quel changement, Messieurs, depuis lors! Tout s'est heureusement transformé! Nous avons étudié ensemble, nous avons travaillé de concert, nous avons appris à parler la même langue, et c'est ainsi que, pour le plus grand progrès de la science pénitentiaire, nos esprits et nos cœurs se sont étroitement unis. (*Nouveaux applaudissements.*)

« La Société générale des prisons, tout heureuse et toute fière de vous recevoir aujourd'hui, veut que vous sachiez bien que chaque fois que vous viendrez vers elle, vous trouverez des amis sincères. C'est à cette amitié vive et durable que je lève mon verre et que je porte le toast le plus chaleureux. » (*Applaudissements prolongés.*)

M. Le JEUNE a répondu en ces termes, au nom des Étrangers:

« Messieurs,

« Je vous propose un toast de remerciements et de reconnaissance à la Société générale des prisons.

« Nous aspirons au règne de la Justice et il ne nous est pas donné de connaître la Justice. A peine en apercevons-nous l'ombre indécise et fugitive. » — Un orateur illustre de l'antiquité formulait ainsi le doute des penseurs de son temps et la même désespérance pèse sur les siècles que sa voix, qui la proclame, semble traverser pour venir jusqu'à nous. Mais voici que l'humanité, libre, enfin, et en possession d'elle-même, répond à cette plainte des siècles passés par des paroles d'espérance qui retentissent dans le monde entier: « Je connaîtrai la Justice; je saurai découvrir, dans l'étude de mes misères et de mes souffrances, les lois destinées à fonder le règne de la Justice. »

« Nous qui sommes réunis, aujourd'hui, en Congrès, sur la noble terre de France, nous sommes appelés à contribuer à l'œuvre de rénovation que ces paroles annoncent. En face des difficultés de cette œuvre et des devoirs qu'elle impose, les regards se sont tournés vers la grande initiatrice des pensées généreuses qui ont conquis le monde: la France! (*Bravos.*)

« Et la France aenvoyé la Société des prisons explorer et éclairer les voies qui conduisent à la connaissance, définitive et sûre, de la

vraie justice humaine. Nous rendrons honneur à la France en témoignant notre gratitude profonde à la Société générale des prisons. (*Applaudissements.*)

« J'ai parlé du vaste espoir dont la Société générale des prisons nous aide puissamment à poursuivre la réalisation. Vous m'applaudirez d'unir, dans le toast que je vous propose, à l'expression des sentiments dont nous sommes pénétrés envers cette Société, le souvenir des misères dès maintenant soulagées et des souffrances déjà épargnées, grâce aux lumières dont elle est le foyer, aux réformes accomplies qu'elle avait préparées et grâce aux institutions bienfaisantes qui se sont fondées sous ses auspices. Notre toast n'en ira que plus sûrement de notre cœur au cœur de nos collègues français. »

M. RIBOT porte le toast suivant :

« Je vous remercie, mon cher Président, d'avoir bien voulu rappeler que je ne suis pas ici seulement comme membre du Gouvernement de la France, mais que j'y suis aussi comme président honoraire de la Société générale des prisons. Les fonctions de Ministre, dans notre pays au moins, — je ne sais pas ce qui se passe à l'étranger — ne durent guère, mais le titre de président honoraire de la Société générale des prisons est un honneur quine s'efface pas ; permettez-moi donc d'accepter, de revendiquer ce titre.

« Vous m'avez demandé de porter un toast à la collaboration de la France et des nations étrangères. Messieurs, je le porte avec un sentiment que vous comprendrez tous après avoir entendu le langage si noble et si éloquent de mon voisin, M. Le Jeune. Il a parlé avec une gravité, une élévation et une émotion qui ont été au cœur de tous ceux qui l'ont entendu. (*Applaudissements.*)

« S'il a fait de notre pays cet éloge, dont je lui suis reconnaissant, qu'il a pris en mains à toute époque la défense des causes généreuses, qu'il a été l'initiateur du progrès, c'est à moi qu'il appartient de dire à mon tour que, si la France a pu jouer ce rôle, c'est grâce aux nations voisines auxquelles elle a su emprunter toutes ces idées généreuses et de justice ; car c'est grâce aux sympathies qui ont uni la France à toutes les nations étrangères que nous avons pu, à certains jours, tenir dans le monde, et non sans quelque gloire, le drapeau du progrès et de la civilisation.

« Messieurs, bien aveugle et bien étroit dans ses conceptions serait celui qui affirmerait qu'aujourd'hui, surtout après tous les changements qui ont renouvelé la face du monde, une nation

peut se suffire à elle-même dans la tâche qui lui est imposée ; dans cette lutte que nous avons tous à poursuivre — car c'est notre tâche d'aujourd'hui — contre la misère, contre le vice, contre l'ignorance, contre tous ces maux qui assiègent l'humanité, nous ne pouvons pas être isolés, il faut que nous nous soutenions les uns les autres (*très-bien ! applaudissements*), il faut que nous associions nos efforts, nos pensées et, permettez-moi de le dire, nos cœurs (*nouveaux applaudissements*). Nous avons entrepris cette lutte, nous la poursuivons, et ce sera l'honneur de notre siècle de l'avoir entreprise...

« Si vous n'avez pas gardé trop mauvais souvenir de l'hospitalité que nous vous offrons en ce moment, j'espère bien que vous nous reviendrez tous à la fin de ce siècle qui est à son déclin, qui achève en ce moment ses dernières années, j'espère bien que, dans cette année 1900 où nous inaugurerons encore une nouvelle exposition pour fêter ce siècle finissant, nous nous trouverons tous encore réunis à cette table et que nous pourrons à ce moment jeter un regard sur le passé, sur ces cent ans écoulés.

« Ah ! certes, il y a eu bien des révolutions, bien des agitations, bien des luttes sanglantes, l'humanité a été pendant ce siècle ce qu'elle a été dans tous les siècles ; mais il y a dans cette fin de siècle surtout un sentiment nouveau que je salue et que nous éprouvons tous au fond du cœur : c'est un sentiment de pitié pour la misère humaine (*nouveaux applaudissements*) ; c'est le besoin de nous réunir pour diminuer la somme de mal et de misère qu'il y a dans le monde ; lutter contre la misère sociale, lutter contre l'ignorance, lutter contre le vice, ce sont tous les aspects d'un même problème que nous avons tous à cœur, et ce sera l'honneur de ce siècle, malgré toutes ses misères, d'avoir eu ce sentiment le plus élevé et le plus noble dans l'humanité. (*Applaudissements.*)

« Messieurs, c'est pour nous une bonne fortune de nous trouver ce soir parmi vous et de nous réchauffer au contact de ces sentiments si généreux qui vous ont amenés ici ; votre tâche est noble et vous la remplissez noblement. Certes les idées ne font pas en un jour leur chemin ; notre président me rappelait 1872 et ce Congrès de Londres auquel j'ai assisté également ; j'étais alors beaucoup plus jeune, et M. Guillaume se rappelle les visites que nous faisons ensemble dans les établissements pénitentiaires d'Angleterre. Je ne veux pas dire que nous avons plus d'illusions qu'aujourd'hui, nos cœurs ne se sont pas refroidis, ils sont tou-

jours jeunes parce qu'ils sont toujours animés du même sentiment, du même amour du progrès et du même amour de l'humanité.

« Messieurs, poursuivons notre tâche; les années sont courtes, mais la vie des nations et de l'humanité est longue, et nous devons tous emporter quand nous quitterons cette terre le sentiment que nous aurons peut-être fait quelque chose pour cette grande cause du progrès, de la civilisation et de l'humanité, nous devons tous emporter cette idée qui sera une consolation pour nos derniers jours que nos efforts n'auront pas été inutiles et que l'humanité qui viendra après nous verra une diminution de ses misères et une ère nouvelle dont nous ne pouvons que saluer l'aurore.

« Je bois à la collaboration de toutes les nations dans cette grande tâche qui doit nous réunir; je bois à toutes les nations qui ont envoyé ici des représentants pour coopérer à cette grande œuvre; je bois à tous les chefs d'États, à tous les souverains de ces nations qui sont ici représentées.» (*Applaudissements prolongés.*)

M. PESSINA s'est alors levé et s'est exprimé en ces termes:

« Après de tels discours, je n'aurais pas la témérité de prendre la parole si je n'avais, comme tous mes collègues ici, le besoin de témoigner ma reconnaissance pour sa généreuse hospitalité à cette Société générale des prisons, à laquelle je tiens à si grand honneur d'appartenir.

« Je porte un toast à cette grande Association qui, par ses travaux, ses discussions, ses publications, a institué comme une enquête permanente sur les institutions pénitentiaires en France et à l'étranger! - à cette grande Association, qui, par sa vigoureuse propagande, a constitué une force nouvelle contre la force du mal! - à cette grande Association, qui comprend parmi ses membres les esprits les plus éminents de la magistrature, du barreau, des sciences sociales, des parlements, et dont vous, Monsieur Ribot, vous pouvez bien regarder avec orgueil les efforts et les succès, car vous avez présidé à ses travaux, vous avez été un de ses dignes représentants dans les Congrès pénitentiaires!

« Mes chers confrères (permettez-moi d'user de ce titre, dont je m'honore), vous qui êtes les dignes représentants de cette France qui travaille à l'avancement et au progrès de la science pénitentiaire, de cette France qui est le cœur de l'humanité, je bois à vos succès présents et futurs.

« Votre tâche est la nôtre à tous. Elle fait de la répression le pivot de l'ordre social. Quoi qu'en disent les ignorants, quoi qu'en disent ceux qui n'ont pas foi dans cette grande réforme de la justice pénale dont la civilisation moderne a le droit de s'enorgueillir, nous avons une grande mission, et cette mission nous avons la certitude de l'accomplir.

« On dit que c'est du sentimentalisme envers les malfaiteurs que nous faisons: ce scepticisme ne pourra arrêter nos efforts. Nous ne ferons jamais de sentimentalisme aveugle. Notre mission est d'éviter cette justice à la manière ancienne, cette Nemesis implacable qui écrase des milliers de victimes sous son char. Non, la justice pénale, telle que nous l'entendons, est l'ordre; elle fait ce que fait le chirurgien savant et habile, elle cautérise par le fer et le feu les plaies de l'ordre social. Mais elle ne peut se séparer du grand principe de la fraternité humaine, elle ne peut pas perdre de vue le grand but de la rédemption, dans la mesure du possible, des malfaiteurs eux-mêmes; elle ne peut pas se dispenser de prévenir le mal et d'arracher les jeunes générations à la corruption et à cet air peu salubre qu'elles trouvent dans leur famille. Ayons foi dans l'avenir!

« Je porte également mon toast à la perpétuité de ces Congrès internationaux qui ont pour but le progrès de la science et de la législation pénitentiaires. Ces réunions solennelles et cordiales, ces nouvelles panathénées, comme les panathénées anciennes fondèrent la grandeur de la Grèce, fonderont la grandeur de l'humanité; elles ont pour résultat un double bienfait: d'un côté, l'échange des lumières facilite le progrès des idées dans la lutte contre le mal, dans la lutte pour le bien et pour le droit; d'un autre côté, ces réunions internationales font que les liens se resserrent toujours de plus en plus entre les peuples, liens de la fraternité humaine au nom de la sainte solidarité, pour le triomphe du vrai et du bien.» (*Applaudissements répétés.*)

M. LEYGUES prend alors la parole:

« Messieurs,

« Lorsque j'eus l'honneur de me rendre au Congrès de Saint-Petersbourg, dans cette grande cité où nous avons reçu, vous vous en souvenez tous, une hospitalité si cordiale et si généreuse, je ne savais pas encore ce que c'était qu'un Congrès pénitentiaire: Je l'appris alors et, dès le début, je fus frappé d'admiration pour

l'œuvre qu'on y accomplissait. Ces criminalistes que j'enviais étaient tous doublés de psychologues; ces juristes à l'âme sèche, dit-on, se trouvaient être en même temps des philosophes; et ils ne se bornaient pas à chercher dans le code des armes pour frapper, ils cherchaient dans le cœur les raisons du crime ou de la faute, non pas pour les punir, mais pour racheter le coupable. (*Très bien.*) C'était, Messieurs, concevoir la justice sous un aspect nouveau, c'était s'élever dans les plus hautes régions de la pensée et de l'esprit. Dès les premiers jours, je compris la portée de ces grandes assises, et je me pris d'estime et de sympathie respectueuse pour ceux qui les avaient organisées et pour ceux qui y prenaient part. (*Applaudissements.*)

« Messieurs, vous avez accompli une révolution; en un mot, en une seule phrase, vous avez effacé du fronton de nos prisons ce que l'un des plus grands poètes de l'humanité avait mis à l'entrée de son Enfer: « Ceux qui entrent ici abandonnent toute espérance. » Cela était vrai jadis, cela n'est plus vrai aujourd'hui, grâce à vous. (*Très bien.*) Vous avez pensé que quiconque franchissait le seuil de la prison n'était pas un être irrémédiablement perdu dans l'humanité; vous avez pensé qu'il y avait peut-être là encore des forces vives à utiliser et que ces membres rejetés par vous pouvaient encore servir. Messieurs, c'est là votre œuvre; vous l'avez entreprise, vous avez le mérite de l'initiative, vous la poursuivez, je ne dirai pas avec quelle autorité, avec quelle compétence, avec quelle grandeur.

« Mes sympathies accueillent chaque jour les décisions que vous prenez; le Gouvernement (je le disais l'autre jour) se fait un devoir de collaborer avec vous, parce qu'il sait très bien l'immense portée de votre œuvre, parce qu'il sait très bien que l'œuvre que vous accomplissez n'est pas une œuvre pénitentiaire (le titre est insuffisant), mais qu'élargissant votre champ d'action vous accomplissez en même temps une œuvre sociale, politique et philosophique. (*Applaudissements.*) Messieurs, je lève mon verre au succès toujours croissant des Congrès pénitentiaires, et je salue les maîtres qui ont fondé ces congrès et qui leur assurent l'autorité dont ils jouissent dans le monde. » (*Applaudissements.*)

TOAST DE M. CANONICO

« Messieurs,

« Je vous présente les excuses de M. Beltrani-Scalia qui a été

désolé de ne pouvoir venir ici ce soir; il m'a chargé de la manière la plus touchante d'exprimer ses regrets à vous tous, Messieurs, et en particulier à la Société générale des prisons, à laquelle il est fier d'appartenir. En remplissant ce devoir, je suis heureux à mon tour d'exprimer à cette Société, à laquelle j'ai également l'honneur d'appartenir et à laquelle la science et l'humanité sont redevables d'un concours si puissant, toute ma profonde reconnaissance et mon admiration pour tout ce qu'elle a fait. Je vous adresse aussi à tous, Messieurs, mes sentiments d'estime et de reconnaissance pour l'hospitalité si cordiale, si affectueuse et si sympathique que nous avons rencontrée parmi vous et qui a fait que tous ceux qui sont venus ici se sont trouvés non seulement parmi des savants, mais encore parmi des amis et des frères. » (*Applaudissements.*)

TOAST DE M. GALKINE-WRASKOY

« Messieurs,

« Je ne prétends pas prononcer un discours; j'ai seulement des remerciements à adresser à vous tous, Messieurs, d'avoir bien voulu vous joindre à notre œuvre pénitentiaire en nous aidant dans nos travaux.

« Le Congrès de Paris, qui est le V^e, continue la marche ascendante. Le succès en est assuré et c'est à ce succès et à celui des futures réunions pénitentiaires que je lève mon verre en proposant le toast pour le progrès de la science pénitentiaire.

« Messieurs, il n'y a plus de discours à faire; après ceux qui viennent d'être prononcés avec tant d'éclat.

« Je ne veux qu'évoquer un souvenir: c'est celui d'une réunion qui s'est tenue à Paris il y a plus de quinze ans, à l'occasion du Congrès de Stockholm. Plusieurs délégués des gouvernements ayant préalablement élaboré le projet de règlement du Congrès, se sont réunis ici pour les discuter avec le concours de la Société générale des prisons. C'est depuis cette époque que datent nos relations avec beaucoup de ses membres. C'est donc avec un vif plaisir que je me ressouviens de ce temps et je tiens à exprimer à cette occasion ma certitude que la Société générale des prisons ne cessera jamais de seconder les travaux des Congrès pénitentiaires en les éclairant de ses lumières. » (*Applaudissements.*)

TOAST DE M. TRARIEUX

« Messieurs,

« M. le président de la Société générale des prisons m'exprime

le désir que je vous adresse à mon tour quelques mots au nom du Département de la justice. J'obéis aux lois de l'hospitalité, mais ai-je besoin de dire que votre Œuvre des congrès pénitentiaires est trop intimement liée à celle de la justice répressive dont j'ai la charge pour que je ne porte pas le plus vif intérêt à vos travaux ?

« Les magistrats que j'ai l'honneur de représenter dans cette Assemblée ne participent pas à la confection des lois qu'ils appliquent et n'ont point à s'occuper de l'exécution des peines qu'ils ordonnent. Ils n'exécuteraient donc leur mission qu'en aveugles véritables si, à votre exemple, ils ne cherchaient pas à se pénétrer des raisons législatives qui doivent inspirer leurs sentences et des observations expérimentales qui peuvent leur permettre d'en calculer et d'en régler les effets.

« Aussi bien, Messieurs, n'est-ce pas en grande partie de magistrats que se composent ces assises internationales où vous venez périodiquement appeler l'attention des nations civilisées sur les progrès dont pourraient être susceptibles le régime des peines et le droit pénal ? A côté des savants, des philosophes, des maîtres de l'enseignement, ce sont des chefs de cours, des procureurs généraux, des conseillers des hautes juridictions qui viennent vous accorder le concours de leur savoir pour l'étude des réformes dont ils ont souvent eux-mêmes pris l'initiative et pour lesquelles leur avis est, au moins, toujours bon à consulter.

« J'applaudis, en la constatant, à cette émulation féconde, et si j'avais un vœu à exprimer (je le dis aux magistrats qui m'écoutent et à ceux qui pourront recueillir mes paroles), je souhaiterais que ce ne fût pas seulement une élite, mais que ce fût la magistrature tout entière qui s'enrôlât sous votre bannière et qui vînt s'instruire dans vos congrès. (*Applaudissements.*)

« Vous jetez, Messieurs, dans le monde, des idées généreuses, vous élaborez des projets novateurs et le législateur vient, après vous, donner la vie à vos œuvres. Mais que seraient les lois que vous préparez si elles ne rencontraient pas ensuite des juges capables de les comprendre et sachant les appliquer dans l'esprit même dont vous les avez marquées ? L'esprit de la loi vivifie, souvent sa lettre tue. Que de fois il a pu suffire d'une déviation des prescriptions les plus sages pour en dénaturer ou en stériliser les effets !

« Au nombre des innovations qui ont été acceptées déjà par quelques pays et notamment par la France je prendrai comme

exemple la loi sur le sursis dans l'application des peines — cette loi Messieurs, qui a cette bonne fortune et cette grande justice de rappeler dans mon pays le nom de l'homme vaillant et courageux qui en a pris l'initiative... (*Nouveaux applaudissements.*)... Je prendrai, dis-je, l'exemple de cette loi dont le but excellent a été de permettre de montrer autant d'indulgence aux égarements accidentels que de sévérité aux fautes répétées des incorrigibles. Supposez que dans le maniement de cet instrument si délicat de la répression, un juge inattentif ou ignorant fasse une part mal comprise de la sévérité ou de l'indulgence ; il n'en faut pas peut-être davantage pour détourner de son but une mesure si heureusement conçue et qu'il en résulte, au lieu de l'abaissement de la récidive qu'elle poursuit, une extension de la criminalité !

« Il faut donc, Messieurs, que le bon juge criminel soit versé dans votre science. Vous ne pouvez pas trouver de meilleur auxiliaire que son tact et sa clairvoyance pour assurer le développement des progrès moraux et sociaux auxquels vous avez ouvert la voie.

« Oui, Messieurs, nos œuvres sont solidaires, et c'est pour ce motif que vous me permettrez bien de briser en passant les barrières et de constater qu'il n'y a point ici deux administrations distinctes, et que mon administration judiciaire, se confondant avec l'administration pénitentiaire qui est le lot de mon collègue de l'intérieur, ne sont que les éléments communs d'un même service public, la Justice ? (*Applaudissements.*)

« La justice, Messieurs, c'est là notre but suprême, celui vers lequel convergent nos efforts ; et c'est là, Messieurs, ce qu'il y a de grand, de vraiment beau dans vos études, c'est que vous apprenez aux sociétés et à l'humanité à rendre à ce beau mot son sens noble et sacré.

« La justice, Messieurs, telle que vous la concevez, telle que je la conçois avec vous, n'est plus, comme dans les temps anciens, le châtimement implacable, l'exemplarité aveugle, la responsabilité fatidique ; la justice que vous rêvez et que nous cherchons ensemble, c'est la justice observatrice attentive à toutes les règles morales auxquelles obéit la conscience : c'est la justice bienveillante au faible, pitoyable à l'enfance, c'est la justice qui a des entrailles et qui sait pour amender et relever le coupable user autant du pardon que de la rigueur.

« Ce n'est là, d'ailleurs, que la conception encore un peu vague peut-être d'un problème qui dépasse les frontières du droit pénal, et qui est loin d'avoir trouvé toutes ses solutions. De grandes

transformations dans nos relations d'homme à homme, de nation à nation doivent, sans doute, découler, et il me semble les entrevoir dans le mystère de l'avenir comme la promesse de ce progrès continu que nous nous plaisons à croire la vie.

« Oui, c'est à cette justice que nous aspirons et c'est comme un *sursum corda* qui s'élève de votre Congrès. Vous pouvez être encore loin du but, le champ à parcourir peut être immense, il vous faut un grand zèle et un grand courage pour être à la hauteur de la tâche à accomplir, mais il ressort au moins dès à présent un bien sensible et réel de vos efforts. C'est que les gouvernements qui vous voient à l'œuvre apprennent de vous le sentiment de leurs devoirs; c'est qu'ils sont là derrière vous, vous assistant de leurs vœux (la France vous en apporte aujourd'hui le témoignage), et vous apportent un concours fraternel.

« Messieurs, les magistrats français, par mon organe, envoient un salut cordial à tous les serviteurs de la justice et du droit de tous les pays qui sont représentés à ce banquet. » (*Applaudissements répétés.*)

TOAST DE M. DUFLOS :

« Messieurs,

« Vous aurez pour moi, je l'espère, beaucoup d'indulgence, car vous comprendrez que je me trouve dans un cruel embarras: tout ce qui devait être dit, tout ce qui pouvait être dit dans cette réunion l'a été avec une élévation de langage telle qu'il m'est à peu près impossible maintenant de parler sans paraître abuser. Et cependant, si les riches ont largement payé leur dette, il ne faut pas que les modestes soient moins scrupuleux. Moi aussi j'ai une dette à acquitter. Je tiens absolument à saisir l'occasion qui se présente à moi de rendre hommage dans une circonstance solennelle à la Société générale des prisons; je tiens à dire toute ma reconnaissance pour cette réunion d'hommes éminents qui, par sa tenacité au travail, par le caractère permanent de ses études et par son infatigable dévouement, donne à la cause pénitentiaire une si magnifique collaboration; et j'ajoute que c'est à l'entente cordiale existant entre vous, Messieurs, et l'Administration, que nous devons le succès du V^e Congrès pénitentiaire.

« Jen'oublie pas, d'ailleurs, que je suis un des vôtres, car je suis, moi aussi, membre de la Société générale des prisons; toutefois, mes devoirs de fonctionnaire m'empêchant le plus habituellement de prendre une part active à vos travaux, je puis ici faire votre

éloge sans manquer personnellement aux règles de la modestie. Je vous remercie par conséquent de m'avoir réservé aujourd'hui une place que je laisse trop souvent inoccupée; rien ne pouvait m'être plus agréable que de m'unir à vous pour acclamer nos hôtes étrangers.

« J'ai parlé, Messieurs, du succès du V^e Congrès pénitentiaire international; ce succès, il nous est bien permis de le proclamer en présence des travaux déjà considérables qui ont été accomplis depuis peu de jours, et il ne pouvait en être autrement alors qu'aux adhérents illustres des précédents Congrès dont la fidélité n'a jamais failli étaient venues se joindre de nouvelles et brillantes recrues, venues parmi nous comme pour nous apporter un surcroît de force et de lumière.

« Messieurs, du fond du cœur je vous demande d'affirmer encore une fois, dans un toast affectueux et fraternel, les sentiments qui animent tous les peuples civilisés pour le triomphe du droit, de la justice et de la bonté. » (*Vifs applaudissements.*)

Après le banquet, la soirée s'est prolongée au milieu des conversations les plus animées. On s'est séparé à regret, à 11 h. 30, au dernier départ des ascenseurs, en emportant le plus gracieux souvenir de cette fête, qu'avait si bien préparée, avec son incomparable talent d'organisateur, notre trésorier, M. Brueyre, activement aidé par nos quatre secrétaires, et qui, malgré le nombre et l'illustration des convives, n'avait pas un instant perdu son caractère cordial et intime.